



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 14 mars 2023 à 18 h 30 à l'école Saint-Laurent.

### PRÉSENCES :

Madame Sandy Bouvier	Parent
Madame Geneviève Ste-Marie	Parent
Madame Audrey St-James	Parent
Madame Joelle Bergeron	Enseignante
Madame Maude H.-Larose	Enseignante
Madame Anick Boudreault	Enseignante
Madame Annie Dufour	Personnel de soutien
Monsieur Benoit Bertholet	Directeur
Monsieur François Paquette	Membre de la communauté

### ABSENCES :

#### 1. OUVERTURE DE LA SEANCE

La directeur Benoit Bertholet accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h31.

**Sandy Bouvier souhaite démissionner du poste de présidente. Il est proposé par Sandy Bouvier, appuyé par Annie Dufour que Audrey St-James soit élue comme nouvelle présidente.**

CÉ - 22/23 - 031

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### 2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

**Il est proposé par Joelle Bergeron, appuyé par Geneviève Ste-Marie que Maude H.-Larose soit secrétaire lors de cette séance.**

CÉ - 22/23 - 032

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 7 FEVRIER 2023

**Il est proposé par Audrey St-james, appuyé par Geneviève Ste-Marie qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour :**

##### 9.a. Activité parascolaire

CÉ - 22/23 - 033

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

### 4. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune.

### 5. PROCÈS-VERBAL DU 7 FÉVRIER 2023 (ADOPTION ET SUIVI)

Il est proposé par Joelle Bergeron, appuyé par Annie Dufour, et résolu :

**QUE le procès-verbal du 7 février 2023 soit adopté tel quel.**

CÉ - 22/23 - 034

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### 6. POINTS SPÉCIFIQUES AUX TRAVAUX DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

- a. **Le formulaire des critères de sélection des directions d'établissement pour l'année 2023-2024 est présenté et trois critères sont choisis par les membres. Il est proposé par Geneviève Ste-Marie, appuyé par Annie Dufour d'approuver la sélection.**

CÉ - 22/23 - 035

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- b. **Il est proposé par Sandy Bouvier, appuyé par Audrey St-James que la consultation finale du questionnaire à envoyer aux parents parte le plus rapidement possible. La révision finale, si besoin, sera fait avec l'équipe-école.**

CÉ - 22/23 - 036

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- c. En consensus, les membres du conseil d'établissement ont répondu aux questions du Forms.

- d. **Il est proposé par Geneviève Ste-Marie, appuyé par Audrey St-James que le code de vie soit adopté tel que présenté.**

CÉ - 22/23 - 037

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### 7. DOSSIERS RÉCURRENTS ;

### 8. MOTS DES REPRÉSENTANTS ;



**PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT**



No de la résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS**

- b. François informe que la ville est prête à collaborer avec l'école pour la classe extérieure au parc Oasis. Il nous informe aussi des rénovations à venir à l'église.
- d. Benoit présente le courriel qui sera envoyé aux parents concernant la précarité de l'école.

L'organisation scolaire est présentée au CÉ.

**9. QUESTIONS DIVERSES**

Aucune

**10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20h40.**

**Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Audrey St-James, appuyé par Annie Dufour et résolu que la séance soit levée à 20h44.**

CÉ - 22/23 – 038

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

---

Président du conseil d'établissement

---

Benoit Bertholet, directeur